

The Narrow Path

IPR

INSTITUTE FOR PUBLIC RESEARCH

USA Camp Meeting

August 19-20, 2023

#1 Le Sabbat : Encore un impératif moral ?

Parminder Biant

Florida

Le Sabbat - Encore un impératif moral ?

Vidéo n°1 - Parminder Biant

Réunion de camp IPR - 20 août 2023

<https://www.youtube.com/watch?v=wW9uwEizwLo&t=1s>

Table des matières

PRESENTATIONS EN PRESENTIEL	2
3 SERIES DE WEEK-ENDS CAMPS MEETINGS AUX ÉTATS-UNIS	2
Question n°1 : Assister à des cours & examens le sabbat ?	2
Le Mouvement Maintenant Permet-II ?	3
Pourquoi cette question est-elle posée ?	3
Le Mouvement Permet-II ?	4
Qu'Est-Ce Que Le Mouvement ? Les Membres, L'Organisation, La Direction...	5
Assister À Des Cours Le Sabbat - Transgression Ou Non Du Sabbat	6
1850 : LA LIGNE GENERALE DES MILLERITES.....	8
1850 : Le Sujet Est L'Esclavage	8
Exode 20.8-11 : Le Sabbat – 4è Commandement.....	9
Deux Histoires : Millérites & 1888.....	10
RESUME : UNE QUESTION SIMPLE SUR L'OBSERVATION DU SABBAT - UNE REPOSE COMPLIQUEE	12
PRIERE	12

PRESENTATIONS EN PRESENTIEL

Je vous souhaite à tous et à toutes la bienvenue. Vous commencez à remarquer une différence dans les présentations que nous faisons actuellement, et je sais que ce n'est pas facile. Le confinement est terminé et, comme beaucoup d'autres dans le monde, le Mouvement a commencé à se rassembler.

Nous commençons à organiser des réunions en présentiel, et, personnellement, c'est devenu un défi d'utiliser Zoom et d'organiser des réunions en présentiel simultanément. Mais je continue à penser qu'il est nécessaire que notre matériel soit traduit et de réunir des personnes du monde entier.

Je pense que nous avons résolu bon nombre de questions ou de problèmes techniques lorsque je présente seul. Mais la difficulté survient lorsque nous nous trouvons dans un cadre public, comme c'est le cas aujourd'hui, et que je veux que les personnes qui m'accompagnent, participent à l'étude. J'ai donc présenté suffisamment d'excuses à ce sujet, alors je n'en ferai plus. C'est une chose à laquelle nous allons tous et toutes devoir nous habituer. J'espère que ça ne dérangera personne, et comme je l'ai fait récemment, je vais probablement devoir répéter les questions ou les commentaires des gens qui sont présents dans ce lieu.

3 SERIES DE WEEK-ENDS CAMPS MEETINGS AUX ÉTATS-UNIS

Je vais commencer par poser quelques questions, et nous verrons jusqu'où nous irons. Mais avant, j'aimerais vous informer que je suis aux États-Unis. Nous avons prévu trois camps meetings :

- Ce week-end.
- Le week-end prochain.
- Fin octobre.

Pendant ma présence aux États-Unis, je ferai quelques présentations privées qui seront diffusées en direct – sur Zoom comme d'habitude, mais il ne s'agira pas de réunions en présentiel.

Nous avons une journée bien remplie aujourd'hui.

- Nous avons déjà eu une cérémonie de baptême. Deux de nos membres ont été baptisés ce matin.
- La cérémonie de Sainte-Cène aura lieu plus tard dans la journée.

J'ai pensé que vous seriez tous et toutes intéressé.e.s d'en savoir un peu plus sur le déroulement de notre journée.

QUESTION N°1 : ASSISTER A DES COURS & EXAMENS LE SABBAT ?

Commençons donc par quelques questions.

Question 1 : Le mouvement autorise-t-il les personnes à assister à des cours et à des examens le jour du Sabbat ?

Le Mouvement Maintenant Permet-Il ?

C'est donc une question qui revient souvent. Souvent, les gens demandent : «*Si le Mouvement permet, maintenant* ».

Cette question est pertinente pour notre petite assemblée d'aujourd'hui parce que nous venons d'avoir un service de baptême, une acceptation de ces vœux et pour nous autres qui avons été baptisé.e.s, un rappel de ce qu'est notre engagement.

Dans de nombreux pays, dans le monde entier, comme vous le savez tous, les écoles, les collèges, les lycées, les universités ont des cours et des examens le jour du Sabbat, et cette question n'est pas nouvelle. La question n'est pas nouvelle. Ce n'est pas une nouvelle question pour les Adventistes. Nous avons traité cette question et nous nous sommes occupés de ce problème il y a environ 200 ans.

Je voudrais demander à quelqu'un de notre groupe : "*Pourquoi pense-t-on que...*", *pourquoi pensez-vous que cette question est posée ?* Il s'agit d'un Adventiste, du moins je crois qu'il était Adventiste avant de rejoindre le Mouvement, et il est soit baptisé, soit non baptisé parce qu'il n'a pas eu accès à un.e Ancien.ne et qu'il n'est pas passé par ce processus, mais il est familier avec nos croyances.

Pourquoi cette question est-elle posée ?

Parminder : Donc, si je peux te demander David : "*Pourquoi penses-tu que les gens posent cette question ?*"

Les réponses sont traduites par Parminder

David : La réponse de David est qu'ils sont scolarisés (école, lycée, université), ils doivent assister à un cours ou à un examen et David pense que la personne attend une faille. Une faille serait une justification pour suivre les exigences de l'établissement scolaire.

Parminder : Je vais demander à quelqu'un d'autre : Susan : "*Pourquoi la question est-elle posée ?*"

Susan : Susan dit : parce que les gens veulent faire carrière et je suppose qu'il y a plus de gens qui font des études maintenant.

Parminder : En ce qui me concerne, je pense que nos deux membres n'ont pas compris le sens de ma question. Leurs réponses sont correctes, mais ce problème n'est pas nouveau. Depuis des décennies, le monde fait pression sur nous pour que nous suivions ses règles.

Kathy : Kathy dit que la raison pour laquelle la question est posée, c'est que le Mouvement semble changer.

Parminder : Elle a donné un peu plus d'informations. Je lui demanderai de résumer.

Kathy : Parce que nous avons fait tant de changements dans le Mouvement, elle ne l'a pas dit mais je

vais ajouter que certains de ces changements ne sont pas basés sur les Écritures. Elle pense, et peut-être d'autres personnes également, que si une chose a changé, peut-être que d'autres choses aussi ont changé. Ainsi, peut-être que notre point de vue sur l'observation du Sabbat a changé. Je pense que c'est ce qu'elle veut dire.

Gloria : La réponse de Gloria est la suivante : puisque nous n'avons plus la Loi du Dimanche comme test, peut-être que le point de vue de cette personne, peut-être que notre point de vue sur l'observation du Sabbat a changé, peut-être qu'il n'est pas aussi sacré que nous le pensions autrefois.

Parminder : Je pense qu'en tant que groupe, nous pensons avoir compris la raison pour laquelle cette personne pose cette question.

- Nous changeons beaucoup de choses.
- Il n'y a plus de test sur la Loi du Dimanche.
- Et parce que nous devenons de plus en plus libéraux, nous devons peut-être assouplir nos normes en matière d'observation du Sabbat.

Et si je peux ajouter, peut-être que Dieu comprend nos difficultés, ce n'est pas le même Dieu que nous adorions, c'est un nouveau Dieu. Un Dieu qui interagit avec nous différemment et qui a des attentes différentes à notre égard.

Nous avons donc porté un jugement sur cette personne qui peut être ou peut ne pas être exact. Mais je pense que c'est important parce que cette question m'a été posée à de nombreuses reprises. Et lorsque j'ai interrogé les gens, les réponses que nous avons émises sont celles qu'ils considèrent comme pertinentes.

Le Mouvement Permet-il ?

Parminder : La question commence par : "*Le Mouvement permet-il ?*" Je veux toujours aborder ce point. Isabel, quelle que soit la question : "*Le Mouvement permet-il ?*" Peux-tu répondre uniquement sur ce point ?

Isabel : Isabel a dit : que le Mouvement n'a pas de mandat, pas d'autorité pour permettre aux membres de faire quelque chose ou de ne pas faire quelque chose.

Parminder : Isabel, cela veut-il dire que nous ne disciplinons pas les gens ?

Isabel : Non.

Parminder : Ce que tu dis, signifie : qu'il existe certaines règles que les gens sont libres d'établir pour eux-mêmes et certaines autres qu'ils ne sont pas autorisés à établir pour eux-mêmes.

Isabel : Nous avons reçu des directives et nous devons suivre individuellement l'instruction que Dieu nous a donné.

Parminder : Cette question du Mouvement, de ses pouvoirs, de son autorité, est quelque chose que chacun d'entre nous doit comprendre et faire face. Sue Ellen, l'auteur de la question dit "le Mouvement" :

"Qui ou qu'est-ce que le Mouvement ? "
Peux-tu l'identifier pour nous ?

Qu'Est-Ce Que Le Mouvement ? Les Membres, L'Organisation, La Direction

Sue Ellen : Elle a dit : le Mouvement, c'est nous tous.

Parminder : "Si le Mouvement est nous tous", si nous utilisons cette définition, cela signifie que nous devons tous voter pour savoir si cette personne peut assister à des cours le jour du Sabbat.

Sue Ellen : Sue Ellen est revenue à son point de vue précédent, que le Mouvement est nous tous et que Dieu nous guide.

Parminder : Quelqu'un.e d'autre aurait-il ou elle une opinion sur ce qu'est le Mouvement.

Kathy : Je suis d'accord avec Sue Ellen. J'ajouterais simplement : qu'une organisation existe.

Parminder : Nous avons trois personnes qui sont d'accord sur le fait que le Mouvement, c'est les gens, avec l'organisation. Maintenant, ils ajoutent un peu de contexte incluant le leadership – la direction.

Je pense donc que tout le monde a été un peu timide ou silencieux, prudent, parce que les gens me demandent tout le temps : « *Quelle est la position du Mouvement sur ce sujet ?* » Et selon la définition que nous venons de recevoir, je pourrais dire : "Vous faites partie du Mouvement, trouver la réponse ».

Le Mouvement c'est les membres. Les membres définissent ce qui est bien et ce qui est mal, et n'ont pas besoin de poser la question.

Kathy : J'ai parlé tout à l'heure de la discipline. Je pense donc que nous prenons de plus en plus conscience que le Mouvement n'est pas seulement une affaire d'adhésion, mais aussi d'organisation et de leadership.

Parminder : Quelqu'un d'autre veut-il faire un commentaire ? Claudio.

Claudio : Claudio a parlé de démocratie et de représentation.

Parminder : Je ne suis pas tout à fait d'accord parce que la dernière fois que j'ai vérifié, ce Mouvement n'était pas une démocratie. Je pense qu'il s'appuie sur une dictature.

Parminder : Quand cette personne a dit : *"Le Mouvement permet-il ?"*
Que voulait-elle dire ?

1. S'agit-il de leur Ancien.ne continental.e ?

2. Voulait-elle dire que dans cette salle de 20 personnes, nous devrions procéder à un vote et donner la permission à la personne ?

3. A-t-elle voulu dire qu'elle souhaitait connaître l'opinion de Tess sur cette question ?

Quelqu'un a-t-il une idée sur la question ?

George : George a dit que la personne qui pose la question veut savoir si nous avons des pratiques et des croyances... Le mouvement a une organisation, des croyances, des règles, et permet-il à cette personne de faire ce qu'elle demande ?".

ASSISTER À DES COURS LE SABBAT - TRANSGRESSION OU NON DU SABBAT

Parminder : Je vais poser une question simple. C'est un oui ou un non maintenant. La question est la suivante : "*Si une personne s'assoit ou va à un cours le jour du Sabbat, transgresse-t-elle le Sabbat ?*" Oui ou non ?

Sue Ellen : Ce n'est pas transgresser le Sabbat que d'assister à un cours.

Susan : Oui.

George : Oui.

Réponse : Je ne sais pas.

Parminder : Certaines personnes répondent par la négative. Il y a un oui, mais il y a des circonstances atténuantes. Une personne répond : cela dépend.

Parminder : L'école dit : « Les cours ou vous quittez l'établissement ».

David répond : "Si l'école exerce une pression ; faire confiance à Dieu".

Kathy : Je crois que je ne sais pas, c'est juste que...

Parminder : Un oui et un non.

Parminder : La question de l'observation du Sabbat nous concerne tous. La plupart des personnes ici présentes disent que c'est transgresser le Sabbat que d'aller en classe, à l'université ou à l'école.

- L'observation du Sabbat est reconnue.
- Les gens ont des opinions différentes sur ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire le jour du Sabbat.
- Il y a une minorité de personnes ici qui disent : "si votre école vous oblige à assister à un cours ou vous fera échouer, c'est normal de succomber à cette pression". Et je suppose que cette personne ou les personnes de ce groupe ne

voudraient en temps normal, ne pas assister à un cours le jour du Sabbat, mais qu'elles sont forcées de le faire.

Susan : Susan raconte que dans le passé, elle s'est retrouvée dans cette situation et qu'elle a choisi de faire confiance à Dieu. Et je pense qu'elle a dit qu'elle supposait que Dieu ferait en sorte que tout aille bien. Elle a réussi à ses examens, et pense que c'était la bonne décision.

Parminder : Vous pouvez voir que cette question n'est pas si simple. Une personne a dit que c'était bien d'aller en cours.

Samuel : C'est bien d'aller en classe.

Parminder : Samuel, es-tu d'accord pour dire que l'école fait pression sur ce membre pour qu'il assiste aux cours ou pour échouer ?

Samuel : a dit : Oui. C'est ainsi qu'il voit les choses.

Parminder : Samuel explique pourquoi tu penses qu'il est normal de succomber à la pression séculaire.

Samuel : Samuel n'a pas été dans cette situation et il reconnaît que ce n'est pas si facile.

Parminder : Samuel, est-ce que tu as de la peine pour cette personne ou pourquoi as-tu dit que c'est une bonne chose que d'aller en classe le Sabbat ?

Samuel : Samuel a étudié une fois le jour du Sabbat.

Parminder : J'ai eu l'impression qu'il ressentait un peu d'empathie pour cet étudiant.

Sue Ellen : Elle demande pourquoi il faut que ce soit si conflictuel ? Pourquoi faut-il que ce soit une lutte entre eux et nous ? Nous étudions pendant le Sabbat, est-ce très différent d'aller en classe et d'étudier la biologie ou les mathématiques le jour du Sabbat ? Elle ne voit pas de différence.

Parminder : D'accord, s'il n'y a pas d'autres points, je voudrais passer à un sujet connexe, mais il s'agit d'une autre question. Avançons lentement.

Je voudrais commencer par vous dire qu'un bon laps de temps s'est écoulé avant que cette question ne soit posée. Ce que je veux dire par là, c'est que je pense que, personnellement, je ne suis pas le Mouvement, je suis un membre qui suit son chemin en réfléchissant. Je suis un membre ordinaire qui réfléchit et observe ce qui se passe. Donc, je ne sais pas combien d'entre vous ont regardé le camp meeting de Wales organisé quelques semaines auparavant ; ce point n'a pas été abordé de manière spécifique mais des éléments ont été évoqués. Ainsi, j'ai commencé par dire quelque chose comme : *"Pourquoi est-ce si long ?"* Ce sont ces mots que j'ai dit approximativement, parce qu'il y a longtemps que j'ai vu ce thème, cette question. Et je n'ai ni vu, ni entendu, quelqu'un en parler.

1850 : LA LIGNE GENERALE DES MILLERITES

Le groupe ici présent va donc m'aider.
Je tiens à m'excuser pour l'éclairage de
notre tableau, je sais qu'il n'est pas bon.

Nous avons cette période de temps : 1850 à 1863.
Et nous sommes dans le livre de Premiers Écrits.
Ellen G. White va maintenant faire des commentaires.
Le livre est sur le point d'être produit et je vous ai donné un cadre temporel.
Nous pourrions commencer plus tôt. Par exemple, nous pourrions aller de 1844 à 1863
si vous le vouliez.



1850 : Le Sujet Est L'Esclavage

Alors, dites-moi quel est le sujet ? Je vous ai donné suffisamment d'indices. Levez la main.

Réponse : L'esclavage

Parminder : Nous avons un témoignage de trois personnes affirmant que le sujet est l'esclavage. Ce témoignage est tiré du livre Early Writings - Premiers Écrits (page 273). Il provient en fait d'un autre livre, car Early Writings¹ est une compilation. Quel est le titre de ce chapitre ?

Gloria : Les péchés de Babylone.

Parminder : Quand on en arrive à ce stade, j'ai souvent des problèmes parce que je ne suis qu'un scribe et que les gens pensent que je suis le dirigeant. C'est donc Gloria, et non moi, qui écrit. Si ce n'est pas correct, ne m'en voulez pas. En effet, j'ai été réprimandé la dernière fois que j'ai fait cet exercice. Je suis presque sûr qu'elle a raison et nous allons le confirmer. Ai-je déjà parlé de l'Ancienne Tess ? Non. D'accord, alors nous allons ajouter l'Ancienne Tess et je dis.... Je mentionne la période de 1844 à 1863. Nous avons une date. Quand ce sujet sera-t-il abordé dans notre Mouvement ?

Sue Ellen : 2018

Parminder : Tout le monde est d'accord ou pas. Quand l'Ancienne Tess a-t-elle abordé ce sujet ? Je ne cherche pas un accomplissement prophétique ou une application. Nous allons donc opter pour 2018. J'ai 2018, mais j'ai une autre date : août 2019.

Sue Ellen es-tu en accord avec la date de 2019 ? Nous optons donc pour 2019.

En 2019, l'Ancienne Tess présente une étude qui dit que dans cette histoire...

Samuel : *"Pourquoi ai-je dit 1850 ?"*

¹ Early Writing : Dons spirituels volume 1 - chapitre 33. Les péchés de Babylone.

Samuel : Le début de la Guerre civile.

Parminder : J'ai mentionné 1850 et ma question était : "*Pourquoi ai-je donné cette date*". Et c'est certainement lié à la Guerre civile. Et la Guerre civile a lieu en 1861. As-tu d'autres idées Samuel sur la raison pour laquelle j'ai mentionné 1850 ?

Samuel : Le grand compromis.

Parminder : Il se passe quelque chose aux États-Unis. Quelqu'un d'autre aurait une idée au sujet de 1850 ?

Réponse : La loi sur les esclaves fugitifs. La Loi du Dimanche.

Parminder : Certaines lois ont été adoptées aux États-Unis. L'Ancienne Tess va se pencher sur l'année 1850 et en faire la Loi du Dimanche.

Nous avons donc 1850 et la Loi du Dimanche qui s'inscrit dans cette histoire (*des Millerites 1844 - 1863*). J'ai dit 1863 mais nous irons jusqu'à 1865. Nous avons donc quelques dates maintenant. La question portait à l'origine sur l'observation du Sabbat : les règles et règlements relatifs à l'observation du Sabbat. Gardons donc ce concept à l'esprit. Ensuite, nous avons discuté du fait qu'il n'y a pas de Loi du Dimanche - vous savez, la loi papale sur le Dimanche en laquelle nous avons l'habitude de croire.

- Et c'est peut-être à cause de cette croyance que notre vision du Sabbat, de l'observation du Sabbat, a changé.
- Peut-être que la façon dont nous considérons le Sabbat, la façon dont nous l'abordons, devrait changer.
- Peut-être ne devrions-nous pas être aussi antagonistes ?

Exode 20.8-11 : Le Sabbat – 4^e Commandement

Nous avons donc eu une discussion. Nous avons des points de vue sur la sainteté du Sabbat. Où se trouve le Sabbat dans les Écritures, chapitre et verset ?

Réponse : Le livre de l'Exode. Livre de l'Exode chapitre 20 versets 8 à 11.

Parminder : Exode 20 : 8 à 11... Bon, nous sommes tous d'accord sur ce point. Et tout le monde sait, soit en le lisant, soit de mémoire, ce que disent ces paroles. Si nous faisons "un ainsi dit le Seigneur", comment répondrions-nous à la personne qui pose la question ? Lorsque l'école, qui est soit une entreprise privée, soit une partie de l'État, dit : *nous allons vous dire comment observer le Sabbat*. Nous savons donc ce que disent les mots du commandement. Je pense que nous serions tous et toutes obligé.e.s de convenir ou nous serons heureux.ses de convenir qu'il s'agirait d'une violation du Sabbat selon les règles (Exode 20.8-11). Les personnes qui ont dit : "Il n'y a pas de mal à ce que la personne suive des cours le Sabbat", savent ce que dit le verset, mais elles considèrent cette dynamique différemment maintenant. J'espère que nous sommes tous et toutes ensemble.

Puis, il y a quatre ans, une étude a été réalisée et introduite dans le Mouvement qui traitait de la question de l'esclavage, tirée du livre *Early Writings* chapitre "Les péchés de Babylone". Cette histoire se déroule entre 1844 à la Guerre civile.

Le Mouvement estime que 1850 a été la Loi du Dimanche de cette histoire.

Toutes ces études ont été regardées, nous les connaissons toutes.

Nous les avons peut-être oubliées. Mais je dirais qu'il s'agit d'une connaissance assez répandue.

Quelqu'un a-t-il des questions sur ce que nous avons exposé jusqu'à présent ? Personne ici n'a posé de questions. Tout ce que je veux, c'est une clarification sur tout ce que j'ai apporté jusqu'à présent.

Sue Ellen : Sue Ellen a dit qu'elle n'était pas intéressée par les mots, mais par le principe.

Parminder : Le problème avec cette affirmation, c'est que nous ne saurions pas ce qu'est le principe sans savoir ce que disent les mots.

Sue Ellen : Es-tu d'accord avec cette approche, Sue Ellen

Parminder : Sans les mots, nous ne connaissons pas le principe. Je ne répondrai pas davantage à sa question. Je veux juste mettre les choses au point avant de clore la réunion, et de reprendre le sujet lors de notre prochaine étude.

Deux Histoires : Millérites & 1888

Il y a quelques semaines, une étude a été réalisée. Il ne s'agissait pas d'une nouvelle étude, ni d'une nouvelle idée. Il s'agissait d'un rappel de ce que nous savions tous et toutes ou de ce que nous devrions savoir.

Il existe deux histoires dans la dispensation millérite ou au début de l'Adventisme. Nous en avons repris une – celle qui se situe dans les années 1850 mais il en existe une autre. La suivante arrive plus tardivement. *De quelle histoire s'agit-il ?* Personne ne sait à quoi je fais référence. Quelqu'un.e a-t-il ou elle une idée ?

Réponse : 1888.

Parminder : Deux personnes ont dit 1888. Et ce qu'elles ont relevé comme indice est celui de la Loi du Dimanche. Nous avons donc :

1. 1850 : Loi du Dimanche.
2. 1888 : Loi du Dimanche.

Il s'agit donc de deux modèles différents sur le sujet de la Loi du Dimanche et, en tant qu'Adventistes, pour une raison ou une autre, sur quelle Loi du Dimanche, nous concentrons-nous ? Si vous posez la question à un.e Adventiste au sujet de la Loi du Dimanche que répondra-t-il ou elle ? : "*Est-ce 1850 ou 1888 ?*"

Réponse : 1888.

Parminder : Le plus grand nombre de personnes ici, répond 1888.

L'histoire de 1888. Vous connaissez le travail d'AT. Jones et le projet de loi Blair : "*Quel était l'enjeu, le test si l'on peut dire ?*".

George : George dit que le problème dans lequel était confronté les États-Unis, construite depuis plusieurs décennies est la question du caractère sacré du dimanche.

Parminder : *S'agit-il d'une poussée papale ou d'une poussée protestante ? Qui pousse la question du dimanche ?*

Réponse : Les Protestants.

Parminder : Le groupe a déclaré qu'il s'agissait d'une question protestante. Nous avons donc cette idée de l'image de la Bête - le fait de copier la Bête - tout ce modèle concerne le Protestantisme. Et par l'intermédiaire d'Ellen G. White, nous l'appelons : le Protestantisme apostat, parce que les Protestants sont dans l'apostasie.

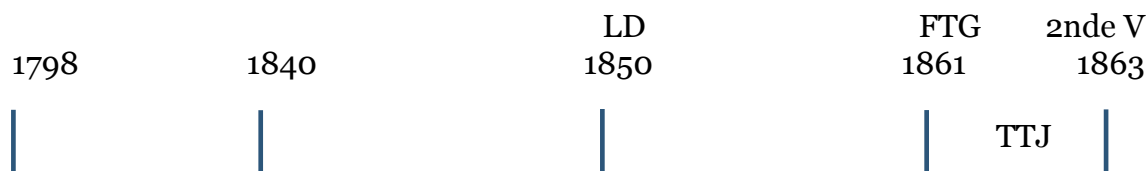
Si nous retournons dans cette histoire de 1850 : Nous avons 1861 à 1865 : la Guerre civile. Quelqu'un, je crois que c'était Gloria commençait à faire une application, parce que je n'avais pas bien formulé ma question. Mais faisons ce qu'elle pensait que je faisais. *"Quelle est cette application : de 1861 à 65, qu'est-ce que c'est ?"* 1850 est une Loi du Dimanche. Et délibérément je n'ai pas tracé de ligne pour rendre les choses un peu plus difficiles. *Quelle est cette période ?*

Claudia : Le Temps de Trouble (TT).

Réponse : 1861 est la Fin du Temps de Grâce (FTG).

Parminder : Nous avons donc le Temps de Trouble et la Fin du Temps de Grâce. Et nous avons un deuxième témoin pour le Temps de Trouble. D'autres commentaires ? Tout à l'heure, Gloria a parlé de 2019 - je crois que tu as mentionné le Deuxième Avènement (2nd V), qui s'inscrit dans cette histoire.

Sue Ellen a dit que 1861 était la Fin du Temps de Grâce. Le Temps de Trouble se terminant, comme l'a dit Gloria, par le Deuxième avènement (2nd V).



Parminder : Si nous sommes d'accord avec ce qui a été dit que :

- La Guerre civile est le Temps de Trouble.
- La Loi du Dimanche est en 1850.

Cette section porte donc sur le test. *"Quel est le test ici en 1850 ?"* - *"Qu'est-ce que 1850 ?"*

Réponse : Esclavage.

Parminder : Sue Ellen a dit que le problème en 1850 était l'esclavage. Quelqu'un d'autre. David.

David : Droits des Humains.

Parminder : David a parlé des droits des Humains.

Parminder : J'ai donc la Déclaration des droits des Humains ou des droits civils.

<u>TEST</u>	
1850	1888
SL	SL
L'esclavage	Dimanche
DHR ²	A.P ³

Réponse : Soit nous suivons l'État, soit nous suivons la volonté de Dieu.

Parminder : David, que veut Dieu dans cette histoire (1850) ?

David : David dit : Dieu veut que les gens soient libres et non esclaves.

Parminder : Mais si vous demandez à Dieu, comme nous pouvions le faire en 2019, Gloria, que dirait Dieu ?

Gloria : C'est bon.

Parminder : Gloria dit que si vous posiez la question à Dieu, La réponse que vous recevriez de Sa part est que : c'est bien ou au moins pas mal, si ce n'est pas bien. C'est nécessaire pour donner une leçon aux gens - à vos ennemis et pour votre avantage économique. Nous devons donc nous demander ce que Dieu pense de l'esclavage.

Rien de tout cela n'est nouveau pour nous. Nous avons mis en place ce scénario, tout va bien. Et comme je l'ai dit, il y a quelques semaines, une étude a été faite qui parlait des différences subtiles entre ces deux histoires (1850 et 1888). Et j'espère que je ne vais pas rendre un mauvais service à cette étude, mais il y a eu un seul test en 1888. *Combien de tests y a-t-il en 1850 ?* Parce que si nous regardons à cette histoire, il n'y a qu'un seul test. Cette réponse nous convient-elle ?

Dans notre groupe, nous ne sommes pas sûrs et nous allons faire une pause. Et je veux reprendre ce sujet dans notre prochaine étude.

RESUME : UNE QUESTION SIMPLE SUR L'OBSERVATION DU SABBAT - UNE REPOSE COMPLIQUEE

Nous sommes donc passés d'une question relativement simple et directe concernant l'observation du Sabbat à une étude réalisée par l'Ancienne Tess il y a quatre ans, sur la façon dont nous envisageons ce qui va se passer à la fin du monde. Et nous avons mis en place tous les éléments nécessaires.

PRIERE

Prions.

Seigneur, nous Te remercions de pouvoir étudier ensemble, d'avoir la liberté d'exprimer nos opinions, de faire des erreurs et d'être corrigés par Toi. Alors que nous méditons et étudions le sujet du Sabbat, j'espère et je prie pour que non seulement

² **DHR** : Déclaration des droits humains.

³ **A.P** : Protestant apostat

nous puissions être en unité les uns les autres, mais que nous arrivons à l'unité avec Toi. Au nom de Jésus, Amen.



Week-end camp meeting organisé par Institut for Prophetic Research (IPR) du 19 au 20 août 2023 - Transcription faite par CME - Août 2023 - Vidéo n°1 intitulée : Le Sabbat - Encore un impératif moral ? - Playlist : 2023 Août IPR - Parminder Biant - lien vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=wW9uwEizwLO&t=1s> - www.edenaeden.org - wiki.edenaeden.org - <https://www.youtube.com/@EDENAEDEN/videos> - La transcription se trouve sur le site : <https://www.edenaeden.org/etudes/transcriptions/>